

Québec, le 6 juin 2003

À l'attention des développeurs de logiciels de facturation – Application médecine

Nouvelle version des fichiers valideurs Première phase

Amendement n° 83 à l'Accord-cadre FMOQ Modification n° 33 à l'Accord-cadre FMSQ

Les fichiers valideurs font l'objet d'une nouvelle mise à jour. Celle-ci découle des changements apportés dans les deux documents suivants : soit l'Amendement n° 83 et la Modification n° 33. Nous vous fournissons dans les paragraphes qui suivent, les principaux faits saillants relatifs à la signature de ces documents. Nous vous transmettrons, au cours de la semaine prochaine, les projets de communiqué qui seront acheminés aux médecins omnipraticiens et aux médecins spécialistes.

Amendement n° 83

- Tous les changements entrant en vigueur au 1^{er} juillet sont présents dans les fichiers de données.
- Plusieurs actes sont abolis dans la section « Actes diagnostiques et thérapeutiques » sous la rubrique « Laboratoire ».
- De nouveaux codes d'actes sont ajoutés et quelques anciens sont abolis (sous-rubrique « Arthroplastie » des rubriques de la hanche et du genou) dans la section « Musculo-squelettique ».
- On dénote aussi l'ajout et l'abolition de codes d'acte dans la section « Lymphatique ».
- Deux nouveaux codes d'acte sont créés dans la section « Génital mâle ».
- Des modificateurs abolis (224, 254, 302, 303, 311) prenant fin le 31 décembre 2002.

- Permis, pour un CLSC du réseau de garde intégré et ce, rétroactivement au 1^{er} janvier 2003.
- Deux nouveaux modificateurs (313 et 523) applicables dans un service d'urgence d'un CLSC du réseau de garde intégré valide au 1^{er} janvier 2003.

Modification n° 33

- Plus de 3200 codes d'actes dont le tarif est modifié à compter du 1^{er} juillet 2003.
- Plusieurs codes d'actes abolis.
- Plusieurs nouveaux codes d'actes dans l'onglet « B - Tarification des visites ».
- Des changements apportés à l'annexe 38 et aux tableaux d'honoraires concernant le mode de rémunération mixte.

Les nouveaux fichiers valideurs seront disponibles par télécommunication ou dans le site Internet de la RAMQ en fin d'après-midi.

Pour des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec M. Roger Gagnon au numéro (418) 682-5127 poste 4626.

Source : Direction des services à la clientèle professionnelle